|  |  |
| --- | --- |
|  | **FICHE DE POSTE**  **ASSISTANT SOCIAL** |

|  |
| --- |
| **PREAMBULE**  La Maison Départementale des Personnes Handicapées offre un accès unique aux droits et prestations ainsi qu’à toutes les possibilités d’appui dans l’accès à la formation, à l’emploi et à l’orientation vers les établissements et services, et doit faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille.  Dans ce cadre, le pôle « Relations avec les usagers » exerce une mission d’accueil, d’information, d’accompagnement et de conseil des personnes qui s’adressent à la MDPH, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.  Emploi rattaché au responsable de la Mission Accompagnement  Localisation : siège  Effectifs : 4  Poste susceptible d’être éligible au télétravail : oui |

**CONTEXTE**

La mission Accompagnement appartient au Pôle Evaluation et Accompagnement des publics. Elle est composée d’une équipe de 18 personnes, réparties sur le siège et les 9 territoires, ayant objectif d’accompagner dans leurs parcours les personnes qui s’adressent à la MDPH. A ce titre, le Pôle est en contact régulier avec les personnes en situation de handicap, leur entourage mais également avec les partenaires, les élus, les professionnels et diverses administrations.

La mission Accompagnement a pour objet l’accompagnement de la personne en situation de handicap en amont du dépôt d’une demande, au long de son instruction et en aval, dans la mise en œuvre effective des droits.

L’équipe qui contribue à la mission Accompagnement se compose de 4 assistants sociaux, d’un agent administratif garant notamment da la gestion administrative du service, situés au siège et de 9 conseillers handicap, travailleurs sociaux placés au sein des 9 Maisons du Département Solidarités (MDS) et assistés dans trois territoires d’un chargé de gestion administrative.

Le Pas-de-Calais a été l’un des 23 départements à mettre en œuvre dès 2016, de manière anticipée, le dispositif « Réponse accompagnée pour tous » (suites du rapport de Denis Piveteau). Dans ce cadre, de par sa place centrale dans le déploiement du dispositif, la mission Accompagnement de la MDPH du Pas-de-Calais est amenée à faire évoluer sa structuration et ses relations avec les autres Pôles de la MDPH mais également avec les partenaires de la MDPH (MDS, ASE, Secteur Sanitaire, …). Le dispositif « Réponse accompagné pour tous » a pour ambition d’offrir à chaque personne en situation de handicap une solution d’accompagnement adaptée à ses besoins afin d’éviter une rupture de parcours. Cette solution s’élabore de manière concertée entre la MDPH, la personne et les partenaires des territoires en fonction des ressources en présence, et le cas échéant avec le soutien des institutions partenaires du projet (EN, ARS, CD).

|  |
| --- |
| **RESPONSABILITES MAJEURES**  La mission de l’assistant social consiste à assurer l’accueil et l’accompagnement du public en situation de handicap et de sa famille, dont la situation sociale est difficile ou complexe. Cet accompagnement peut se faire en amont ou en aval du dépôt d’une demande auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, y compris après décision de la CDAPH, pour en faciliter la mise en œuvre. |

|  |
| --- |
| **ACTIVITES FONDAMENTALES**   * Apporter l’aide et l’accompagnement nécessaires à la mise en œuvre des décisions de la commission départementale des droits et de l’autonomie (information, orientation sur les partenaires, …) et le cas échéant contribuer à la recherche de solutions lorsque cette mise en œuvre ne peut être effective. Cette recherche pourra se traduire par la mise en œuvre d’un Plan d’Accompagnement Global si nécessaire. * Participer activement au dispositif permanent d’orientation et d’accompagnement, dans la mise en œuvre d’une « Réponse Accompagnée pour Tous » sur des territoires identifiés ou par attribution de situations alarmantes en mobilisant les acteurs à la recherche de solutions adaptées pour y répondre. A ce titre, il pourra, le cas échéant être pilote de Plans d’Accompagnement Global (PAG) * Repérer les situations alarmantes, les prendre en charge ou les relayer auprès des territoires pour les situations sociales signalées au sein de / ou à la MDPH à partir de la cellule de centralisation et de coordination des situations alarmantes. * Animer le Groupe d’Analyse de Pratique (GAP) des conseillers handicap de la MDPH sur les 8 territoires du département (apport méthodologique, définition d’outils, constitution d’une documentation technique, aide à la synthèse des problèmes rencontrés sur le terrain et à l’élaboration de proposition de solution) * D’une manière générale concourir aux missions des autres pôles en y apportant son expertise sociale. |

|  |
| --- |
| **PROFIL**   * Titulaire du diplôme d’assistant de service social * Connaissance du handicap : les différents types, leurs manifestations et les différents dispositifs d’aides et d’accompagnement (prestations, procédures, droits des personnes handicapées, …), démarche Réponse accompagnée pour tous. * Connaissance et maitrise des nouvelles technologies de l’information et de la communication * Connaissance des partenaires et des institutions |

|  |
| --- |
| **DIVERS :**   * Disponibilité * Ecoute et empathie * Organisation * Capacité à rester neutre * Patient et maître de ses réactions * Ouverture intellectuelle et capacité de conceptualisation * Capacité à travailler en équipe et en réseau * Faculté d’adaptation à des situations nouvelles |

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- Publication interne et externe à la MDPH

- **Date limite de candidature : 20 novembre 2020**

**- Poste à pourvoir dans les meilleurs délais**

- **Candidature à adresser à :**

Mme Marie MOTEL, Responsable du Service Gestion des Moyens, [motel.marie@mdph62.fr](mailto:motel.marie@mdph62.fr)

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES /CONTACT :**

Pour davantage d’informations sur le poste, s’adresser à :

Mme Cécile HANAR

Responsable Mission Accompagnement

[hanar.cecile@mdph62.fr](mailto:hanar.cecile@mdph62.fr)

03 21 21 84 05

Pour davantage d’informations administratives, s’adresser à :

Mme Marie MOTEL

Responsable du Service Gestion des Moyens

[motel.marie@mdph62.fr](mailto:motel.marie@mdph62.fr)

03 21 21 84 12